

Bourse de recherche pour les cycles supérieurs sur les Changements climatiques et l'eau

APPEL À PROPOSITIONS 2011-2012

Date butoir : le jeudi 1^{er} septembre 2011 (avant 16 h)

L'institut de recherche, appuie des travaux de recherche dans les pays en développement afin d'y favoriser la croissance et le développement. Il en résulte des solutions locales, novatrices et durables, qui offrent des choix aux personnes qui en ont le plus besoin et font changer les choses. L'institut de recherche aide les chercheurs des pays en développement à comprendre les répercussions des changements climatiques sur les ressources hydriques et à trouver des façons d'accroître la capacité des populations et de leurs gouvernements à s'adapter aux changements dans leur milieu.

La bourse de recherche vise à renforcer les capacités de recherches par l'octroi de financement à des étudiants des cycles supérieurs qui s'intéressent aux changements climatiques et à l'eau.

NOMBRE DE BOURSES OCTROYÉES, MONTANT ET PÉRIODE VISÉE

Un type de bourse est offert.

1. Étudiants des pays en développement : En 2011-2012, L'institut de recherche décernera un maximum de sept bourses pouvant aller jusqu'à 15 000 dollars chacune. La bourse permet de payer les dépenses liées aux travaux sur le terrain des étudiants des cycles supérieurs qui sont **citoyens d'un pays en développement** et qui sont inscrits à un programme de **maîtrise** ou de **doctorat** dans une université d'un pays en développement.

Les bourses visent la période de travaux sur le terrain, qui doit durer de 3 à 12 mois. Les bourses sont destinées à couvrir uniquement les frais associés à la recherche et non les frais d'inscription ou d'affiliation à une université.

SUJETS ADMISSIBLES

Les propositions doivent porter sur au moins l'un des sujets suivants :

1) Analyse économique reliée à l'adaptation aux changements climatiques

Il est reconnu que les changements climatiques freinent les progrès déjà réalisés par de nombreux pays en développement dans certains secteurs, notamment l'agriculture et l'accès à l'eau. En amplifiant les événements climatiques extrêmes comme les inondations et la sécheresse, ils accroissent ainsi la vulnérabilité des populations locales. Nous sollicitons des propositions portant sur les mesures incitatives économiques qui favoriseront l'adaptation aux changements climatiques ainsi que les coûts et les avantages associés à différentes stratégies d'adaptation.

2) Analyse sexospécifique des stratégies d'adaptation

Très peu de recherches portent sur les facteurs qui augmentent la vulnérabilité des femmes aux changements climatiques dans les pays en développement. Aux fins de correction de cette lacune, la recherche doit comporter plus qu'une simple présentation des répercussions des changements climatiques selon le sexe. Il s'agit d'analyser les inégalités entre les sexes et d'étudier comment les changements climatiques les accentuent. Nous sollicitons des propositions portant sur les possibilités qu'offrent des stratégies d'adaptation pour atténuer les écarts entre les sexes au moyen de solutions concrètes qui renforcent les savoirs faire des acteurs locaux.

3) Utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des systèmes spatiaux d'aide à la décision pour l'adaptation

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les systèmes spatiaux d'aide à la décision ont le potentiel d'améliorer la résilience et la capacité d'adaptation des collectivités vulnérables aux changements

climatiques. Par exemple, les systèmes d'information géographique (SIG) peuvent constituer un outil pratique pour évaluer les risques et gérer les inondations, les périodes de sécheresse et l'élévation du niveau de la mer. Lorsque les collectivités participent à l'utilisation de cet outil, il peut contribuer à l'élaboration de solutions d'adaptation. Nous sollicitons des propositions portant sur les façons dont les TIC et/ou les systèmes spatiaux d'aide à la décision favorisent l'amélioration de la gestion de l'eau et de la capacité d'adaptation aux changements climatiques.

4) Rôle de l'énergie propre en matière d'approvisionnement en eau

Les technologies liées à l'énergie renouvelable sont un atout dans les pays en développement qui doivent composer avec les changements climatiques et les pénuries d'énergie. Comme l'énergie joue un rôle de premier plan pour permettre un approvisionnement suffisant et sécuritaire en eau, nous sollicitons des propositions portant sur les façons dont l'énergie renouvelable peut améliorer l'accès à l'eau, la qualité de l'eau et l'adaptation aux changements climatiques à l'échelle locale.

5) Adaptation aux changements climatiques dans les collectivités côtières vulnérables

La viabilité à long terme des populations côtières dépend de l'état des écosystèmes côtiers, mais ceux-ci se dégradent à un rythme sans précédent à l'échelle mondiale. Les changements climatiques sont une menace supplémentaire pour ces écosystèmes déjà vulnérables et les collectivités côtières doivent maintenant trouver des façons de s'adapter aux effets combinés de la dégradation de l'environnement et des manifestations climatiques imprévisibles. L'élévation du niveau de la mer, l'érosion des côtes et l'infiltration d'eau salée dans les lagunes et les sources d'eau souterraine comptent parmi les effets anticipés. Les propositions portant sur ce sujet doivent examiner les liens entre les changements climatiques, la dégradation des écosystèmes et la pauvreté, de même que les façons de renforcer la capacité des collectivités côtières à se préparer aux effets des changements climatiques sur l'eau et à se relever rapidement des conséquences.

Veillez prendre note que nous encourageons les propositions de recherche qui comprennent une analyse sociale et une analyse sexospécifique.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles à une bourse, les demandeurs doivent répondre aux critères suivants et respecter toute autre condition énoncée dans le présent appel à propositions :

- SEULES les demandes rédigées **en anglais ou en français** seront acceptées.
- DEMANDEURS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT : doivent être des citoyens d'un pays en développement inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat dans une université d'un pays en développement.
- Les travaux sur le terrain proposés doivent se dérouler dans un pays en développement et débiter **au plus tard le 31 décembre 2012**.
- Le directeur de recherche du demandeur doit former et superviser celui-ci dans le domaine de la recherche proposée pendant toute la durée des recherches financées par la bourse.
- En principe, tous les demandeurs doivent avoir réussi la totalité des cours obligatoires de leur programme d'études avant de recevoir une subvention. Dans les cas où l'université exige que le candidat suive un ou deux cours après avoir effectué ses recherches sur le terrain, l'institut de recherche peut faire une exception.
- Tous les demandeurs inscrits au doctorat doivent avoir réussi tous les examens de compréhension orale et écrite de leur programme d'études avant de recevoir la subvention.
- Tous les demandeurs doivent être associés à un établissement non universitaire pertinent (un organisme national ou international, un institut ou une ONG) situé dans le pays en développement où se déroulera la recherche proposée. Ainsi, le participant aura un meilleur accès aux connaissances scientifiques et aux possibilités de réseautage. Il sera aussi plus probable que la recherche financée contribue à des interventions utiles dans la région.
- Tous les demandeurs doivent présenter un budget. Pour obtenir des détails sur la préparation du budget, veuillez utiliser le Formulaire de demande ci-dessous.
- La demande doit comporter tous les documents requis énumérés dans la **Liste de vérification** de la demande ci-dessous.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'ENVOI D'UNE PROPOSITION DE RECHERCHE

La proposition de recherche doit comprendre **un maximum de sept (7) pages** à simple interligne. Elle doit être soumise en format PDF et ne comporter que les documents suivants, **dans l'ordre présenté ci-dessous**:

1) Page couverture (une page) : Comprend le titre, le nom de l'auteur et la date de soumission.

2) Description de la recherche (quatre pages) : Rédigée à simple interligne en utilisant la police Times New Roman, taille 12 et des marges de 2,5 cm.

- **Titre du projet** : Indiquez un titre concis et significatif. Inscrivez le nom de la ville et du pays où vous prévoyez réaliser votre projet de recherche.
- **Problème et justification** : Établissez clairement la nature du problème ou de l'enjeu dans le contexte particulier dans lequel se déroulera le projet de recherche. Indiquez les lacunes que votre recherche compte combler pour contribuer à l'avancement des connaissances.
- **Objectif** : Fournissez une description claire et concise des réalisations que vous prévoyez accomplir en cours de projet. Les objectifs doivent être concrets et mesurables.
- **Analyse de la documentation** : Démontrez que vous êtes au fait des connaissances actuelles ayant trait à la question sur laquelle porte votre recherche et que vous en avez tenu compte dans vos travaux.
- **Questions de recherche** : Divisez votre problématique de recherche en questions précises auxquelles vous répondrez dans le cadre de vos recherches.
- **Cadre de travail ou approche théorique** : Selon votre connaissance de la documentation, décrivez s'il y a lieu l'approche théorique qui vous a aidé à formuler votre hypothèse.
- **Hypothèse** : Élaborez votre hypothèse.
- **Méthodologie** : Fournissez des exemples précis des méthodes et des techniques que vous comptez utiliser ou élaborer pour confirmer votre hypothèse. Faites une évaluation réaliste des données pouvant être tirées de sources secondaires et de celles que vous devrez obtenir de sources primaires. Indiquez comment vous comptez gérer les limites potentielles des données. Précisez les variables, le mode de collecte des données, leur traitement et les techniques d'analyse que vous utiliserez pour confirmer votre hypothèse de travail.
- **Faisabilité** : Indiquez les obstacles possibles à la réalisation de la recherche et à l'utilisation éventuelle des résultats ainsi que les moyens que vous prévoyez utiliser pour les surmonter. Précisez tout enjeu d'ordre éthique lié au projet proposé.
- **Effets et résultats escomptés** : Indiquez les résultats escomptés et leur utilité potentielle. Précisez les bénéficiaires visés et expliquez de quelle façon les résultats les toucheront.

3) Bibliographie (une page) : Les propositions doivent comprendre des citations pertinentes intégrées au texte ainsi que des références.

4) Calendrier des activités sur le terrain (une page) : Les propositions doivent comporter un calendrier des activités prévues (graphique de Gantt).

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Si votre demande répond aux critères d'admissibilité, elle sera présélectionnée par le personnel de l'institut de recherche. Les propositions sélectionnées seront acheminées à au moins deux évaluateurs externes, qui les analyseront plus en détail. À l'aide des critères d'admissibilité et de conformité, les évaluateurs classeront les propositions dans l'une des trois catégories suivantes : A (recommandée), B (acceptable, sous réserve de certaines modifications) et C (rejetée). Selon l'analyse des évaluateurs et les critères d'évaluation précisés ci-dessous, l'institut de recherche décidera quelles propositions seront financées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Capacités du chercheur : La formation universitaire de l'étudiant donne à penser qu'il possède des connaissances approfondies sur au moins un des quatre sujets admissibles. La demande confirme que l'étudiant possède une expérience préalable ou les compétences nécessaires pour exécuter le projet de recherche.

Pertinence : Le problème ou l'enjeu lié au développement ainsi que l'objectif du projet appuient l'objectif principal du programme CCE, soit aider les populations les plus vulnérables des pays en développement à s'adapter aux répercussions des changements climatiques sur l'eau. La recherche proposée comble

manifestement une lacune dans la base de connaissances et cible ou présente une nouvelle idée ou un nouveau concept.

Résultats et effets : Les résultats et les utilités potentielles du projet sont clairement précisés. Il existe une relation logique et précise entre les activités et objectifs proposés et les résultats escomptés. Les bénéficiaires visés sont clairement indiqués et les répercussions possibles à long terme sur les participants, l'étudiant ou l'établissement d'accueil ont été examinées.

Approche et méthodologie : L'approche théorique et/ou l'hypothèse sont énoncées explicitement. Les méthodes et techniques particulières employées pour confirmer l'hypothèse du projet sont clairement précisées. Le mode de collecte de données primaires et secondaires de même que les limites de celles-ci ont été clairement analysés. La méthodologie de recherche comprend une analyse sociale et une analyse sexospécifique. La proposition laisse croire que la méthodologie utilisée est novatrice ou créative.

Faisabilité : Les obstacles à la mise en œuvre du projet (y compris la connaissance de la langue parlée dans la région) et à l'utilisation éventuelle des résultats peuvent être surmontés.

Partenariats : La proposition identifie un établissement non universitaire pertinent.

Budget et calendrier : Le budget total proposé est réaliste lorsque l'on considère les activités proposées et les résultats escomptés. Dans la demande, on accorde une durée suffisante à chaque phase de la recherche, sans dépasser le maximum de 12 mois pour réaliser l'ensemble du projet.

DIFFUSION DE LA RECHERCHE

- Les titulaires de bourse devront soumettre un rapport d'étude sur le terrain deux semaines après la fin de leurs travaux sur le terrain. L'institut de recherche fournira un guide pour la préparation de ce rapport.
- Les titulaires de bourse devront soumettre un rapport sous forme d'un article scientifique et un formulaire d'évaluation trois mois après la fin de leurs travaux sur le terrain.
- Si les titulaires de bourse ne soumettent pas l'un ou l'autre des rapports mentionnés précédemment, ils ne recevront pas le dernier versement de la bourse de recherche.
- Les titulaires de bourse qui soumettront les meilleurs articles scientifiques seront invités à participer à un atelier dans le cadre d'une conférence internationale (qui aura lieu en 2014-2015), où ils auront l'occasion de discuter de leurs résultats avec des pairs et d'autres intervenants concernés. À la suite de l'atelier, les articles sélectionnés seront publiés dans un numéro spécial d'un journal scientifique et pourraient être diffusés dans d'autres publications par L'institut de recherche.

RECHERCHE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

En principe, L'institut de recherche appuie les recherches dans tous les pays en développement du monde. Cependant, à l'heure actuelle, le programme de bourses de recherche à l'intention des cycles supérieurs n'accorde pas de bourses pour l'exécution de travaux de recherche à Cuba, au Myanmar, en Irak, en Iran, en Europe de l'Est et en Asie centrale.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE POUR UNE DEUXIÈME FOIS

Les demandeurs qui ont cherché à obtenir une subvention du programme Changements climatiques et eau sans succès par le passé et qui aimeraient soumettre la même demande ou une proposition semblable doivent avoir révisé leur première version en tenant compte des observations des évaluateurs. Ils doivent expliquer dans la Lettre d'intention les changements qu'ils ont apportés à la proposition de recherche depuis la soumission de leur première demande et préciser où se trouvent les changements dans la proposition.

SOUSSION DES DEMANDES

- Pour être jugées complètes, les demandes doivent comporter tous les documents requis énumérés dans la **Liste de vérification** de la demande.

- SEULES les demandes complètes reçues avant la date butoir seront évaluées.
- SEULES les demandes rédigées en anglais ou en français seront acceptées. Veuillez vous assurer que les documents sont présentés dans l'ordre suivant :

1) Lettre d'intention (comportant le nom complet, l'adresse postale et l'adresse de courriel)

a)- Dans cette lettre, présentez-vous brièvement et expliquez les motifs qui vous poussent à vouloir réaliser votre recherche.

b)- Les demandeurs qui soumettent la même demande une deuxième fois ou une proposition semblable à une demande précédente doivent avoir révisé leur première version en tenant compte des observations des évaluateurs. Dans la lettre d'intention, ils doivent expliquer les changements qu'ils ont apportés à la proposition de recherche depuis la soumission de leur première demande et préciser où se trouvent les changements dans la proposition.

2) Formulaire de demande

La version électronique du Formulaire de demande se trouve [ici](#)

3) Proposition de recherche (maximum de sept pages à simple interligne) Voir les Lignes directrices pour l'envoi d'une proposition de recherche ci-dessus.

4) Budget

Veuillez détailler le budget dans le Formulaire de demande.

5) Lettre de soutien du directeur de recherche

La lettre doit être signée par votre directeur de recherche. S'il s'agit d'une copie numérisée, veillez à ce qu'elle comporte la signature de votre directeur de thèse ou de mémoire et qu'elle soit en format PDF. Un modèle de Lettre de soutien du directeur de thèse ou de maîtrise se trouve sous la rubrique « Documents téléchargeables » ci-dessous.

6) Lettre de soutien de l'établissement non universitaire

Un modèle de Lettre de soutien de l'établissement non universitaire se trouve [ici](#)

7) Relevés de notes

Des relevés de notes officiels (originaux ou copies notariées ou certifiées) du programme d'études ayant mené au diplôme obtenu le plus récemment **ET** des relevés de notes du programme en cours, même s'il n'est pas terminé, doivent être soumis. Vous pouvez également fournir la copie originale d'une lettre de la dernière université que vous avez fréquentée confirmant l'obtention de votre diplôme et les notes obtenues. La lettre doit être rédigée sur du papier à en-tête de l'université.

8) Preuve de citoyenneté ou de résidence permanente

Les photocopies des documents suivants sont acceptées :

- a. passeport valide
- b. acte de naissance
- c. carte de résident permanent du pays en voie de développement

9) Liste de vérification de la demande

La version électronique de la liste de vérification de la demande se trouve [ici](#)

Les demandes doivent être envoyées par l'entremise de l'un des moyens suivants :

Par courriel : Nous accepterons les documents envoyés par courriel. Tous les documents envoyés doivent être regroupés dans un fichier PDF dans l'ordre mentionné précédemment. Veuillez faire parvenir votre demande

Par courriel

carregeo@gmail.com

Objet du courriel : Demande de bourse

DATE BUTOIR

Toutes les demandes dûment remplies, y compris les fichiers joints, **DOIVENT ÊTRE REÇUES** par courriel au plus tard le **jeudi 1^{er} septembre 2011**. Les documents électroniques doivent être envoyés avant minuit. Un

accusé de réception sera envoyé à tous les demandeurs dont la proposition aura été reçue avant la date et l'heure de clôture.

VALIDITÉ DES DEMANDES

Les demandes reçues avant la date butoir et qui satisferont aux exigences énoncées dans le présent appel à propositions seront évaluées conformément au processus d'évaluation décrit précédemment.

Les demandes reçues après la date butoir ne seront pas évaluées.

CONDITIONS RELATIVES À L'ATTRIBUTION DES BOURSES

En aucun cas, l'institut de recherche n'octroiera de bourse aux candidats recommandés sans d'abord obtenir :

- la preuve que l'étudiant à la maîtrise ou au doctorat a réussi tous les cours obligatoires de son programme d'études;
- la preuve que le demandeur inscrit au doctorat a réussi tous les examens de compréhension orale et écrite de son programme d'études;
- l'acceptation des modalités du contrat d'attribution de la bourse par le demandeur.

Nous nous réservons le droit de fixer des conditions supplémentaires que nous jugeons appropriées avant de décerner une bourse. Ces conditions peuvent comprendre notamment ce qui suit

- Le demandeur doit autoriser l'institut de recherche à diffuser ses résultats de recherche ou les documents issus de sa recherche.
- Le demandeur doit répondre aux observations des évaluateurs désignés de l'institut de recherche concernant sa proposition.
- Pour tout enjeu d'ordre éthique lié à la recherche, l'institut de recherche pourrait, à son entière discrétion, demander au candidat d'obtenir et de soumettre un document d'approbation du comité d'éthique de son université.
- Les demandeurs dont la proposition prévoit la réalisation d'une activité concrète doivent se conformer à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. À la suite d'une étude d'impact sur l'environnement du projet proposé, le demandeur pourrait être obligé d'apporter des modifications à son projet afin d'en limiter les répercussions environnementales.

DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES

Liste de vérification de la demande

Formulaire de demande

Modèle de lettre de soutien du directeur de recherche

Modèle de lettre de soutien de l'établissement non universitaire